

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 2 juillet 2026



Présent(e)s : Xavier BALLERY (Animation) ; Claude DE VULPIAN ; Laurence DUFLOS (Animation) ; Françoise GREISCH (Animation) ; Philippe LANTA ; Anne MALAVIEILLE ; Michaël SARFATI ; Michèle SIVIGNON ; Françoise VAUCHE (Animation) ; David WOLFF PATRICK ; Roger YOBA (Animation), Liliane ZYLBERSZTEIN.

Excusé(e)s : Arnaud DEMESLAY ; Benoit FOURNIER ; Le Petit Dakar (Marie BARTHELEMY) ; Thérèse MAJNONI D'INTIGNANO ; Margot TILLIER.

Auditeur libre : Isabelle BEE.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, des chantiers de l'espace public, de la réalisation des engagements, de la transparence, et de la relation avec les habitants, élu référent du Conseil de quartier Marais-Archives ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre, en salle Brébion-Valla.

ORDRE DU JOUR

1. Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu de Paris Centre, référent du Conseil de quartier : réponses aux questions
2. Budgets d'investissement et de fonctionnement
3. Questions diverses

Cet ordre du jour initialement prévu est revu lors de la séance.

Projets d'investissement

Retour sur les projets à l'étude :

- **Table de ping-pong – Jardin Louis XIII**

La chargée de participation citoyenne informe les membres que ce projet ne peut pas avoir lieu au Jardin Louis XIII pour des raisons de protection patrimoniale. Certains s'interrogent cependant sur la possibilité de remplacer des jeux pour enfants présents au Jardin Louis XIII peu adaptés ou générateurs d'accident afin de libérer un espace d'implantation pour la table de ping-pong.

Il est proposé de solliciter la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) afin qu'elle identifie un emplacement pertinent pour accueillir ce projet.

- **Installation d'un brumisateurs – Jardin Louis XIII et Installation d'un distributeur d'eau – Place de Thorigny**

Ces projets font encore l'objet d'étude de faisabilité par les services compétents.

Les conseillers votent pour l'étude de faisabilité des nouveaux projets d'investissement suivants :

- **Table d'échecs – Square Saint-Gilles du Grand Veneur (voté à l'unanimité).** Ce projet est porté par l'une des coprésidentes, en réponse à la fréquentation de personnes jouant assis sur la pelouse du square.
- **Kits pédagogiques pour 50 élèves de l'école Turenne (voté à l'unanimité)**
- **Ombrière – Square Léopold Achille pour les bancs situés côté rue du Parc Royal (2 abstentions, reste pour).** Plusieurs membres du Conseil de quartier ont rappelé que la végétalisation reste prioritaire lorsque cela est possible. Ils ont notamment souligné que les trois arbres abattus à la suite d'une tempête n'ont toujours pas encore été replantés, malgré une replantation annoncée pour novembre 2025.

Projets de fonctionnement :

Aucun nouveau projet de fonctionnement n'est présenté lors de la séance.

La co-présidence informe les conseillers de la tenue du vide-greniers des Conseils de quartier du Marais le **3 octobre 2026**.

Elle annonce également que la rencontre au square Léonor Fini se déroulera le **19 septembre 2026**.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions posées à la Mairie à la séance de juin.

Commerces du quartier et loyers : Face à l'augmentation importante des loyers commerciaux dans le quartier, la Ville envisage-t-elle d'étudier un dispositif d'encadrement ou de régulation des baux commerciaux afin de protéger les commerces de proximité ?

La question de l'encadrement des loyers commerciaux fait partie des réflexions portées dans le cadre de la campagne d'Emmanuel GREGOIRE. Sa mise en œuvre apparaît toutefois plus complexe que l'encadrement des loyers d'habitation en raison du cadre juridique applicable aux baux commerciaux (cf. article du Parisien : [Municipales à Paris: encadrement des loyers, chèque seconde main... Les propositions d'Emmanuel Grégoire pour le commerce - Le Parisien](#)).

Le maintien d'un tissu commercial diversifié et utile aux habitants constitue par ailleurs un objectif poursuivi par la Mairie de Paris Centre, notamment dans le cadre des projets urbains où des négociations peuvent être engagées afin de favoriser l'implantation de commerces de proximité dans la programmation. Des outils réglementaires permettent également d'encadrer la destination commerciale de certains locaux.

Suite à cette réponse, une conseillère évoque la situation d'une librairie spécialisée en bande dessinée située rue des Tournelles, dont le gérant doit prochainement partir à la retraite. Elle s'interroge sur les possibilités d'accompagnement à la reprise de ce commerce. Boris JAMET-FOURNIER indique transmettre cette information à l'élu concerné.

Gestion des déchets : Est-il possible d'avoir une présentation de la feuille de route portée par Lily MUNSON, en charge de l'esthétique de l'espace public de la Ville de Paris, notamment sur les évolutions prévues pour les poubelles de rue ?

La prise de fonctions récente de Lily MUNSON ne permet pas encore de disposer d'une feuille de route stabilisée concernant l'esthétique de l'espace public. Les premières orientations évoquées portent néanmoins sur la qualité du cadre de vie, le « droit au beau », la meilleure intégration du mobilier urbain et la réduction de l'encombrement de l'espace public.

La question de l'équilibre entre qualité esthétique de l'espace public et confort des habitants est également soulevée.

Végétalisation : Est-il possible d'avoir une présentation de la nouvelle feuille de route concernant la végétalisation du tout Paris – orientations et principes d'aménagement – et qui se déclinera au quartier Marais-Place des Vosges ?

Les orientations actuelles en matière de végétalisation visent principalement l'adaptation au changement climatique, la réduction des îlots de chaleur, le renforcement de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie.

L'objectif municipal d'atteindre 40 % de surfaces perméables et végétalisées à l'horizon 2040 est rappelé. Cette stratégie repose notamment sur la plantation d'arbres, la végétalisation des rues, la désimperméabilisation des sols et le développement des continuités écologiques. Parmi les actions mises en avant figurent la création de 500 nouvelles rues-jardins approuvée par votation citoyenne, plus de 200 rues déjà végétalisées depuis 2020, ainsi que le renforcement des corridors de biodiversité identifiés par l'APUR sur près de 180 km de continuités écologiques à l'échelle parisienne.

Le quartier Marais-Place des Vosges est concerné par ces orientations générales, même si aucun programme spécifique de grande ampleur n'est identifié à ce stade. Les interventions doivent tenir compte des contraintes patrimoniales, de la densité urbaine et des réseaux souterrains.

Les échanges portent ensuite sur le choix des matériaux utilisés dans l'espace public. Plusieurs conseillers soulignent l'impact de certains revêtements sur le confort thermique en période de fortes chaleurs et s'interrogent sur le développement de solutions plus perméables.

À la suite de ces échanges, plusieurs sujets relatifs à l'espace public sont abordés : le caractère dangereux du passage cyclable rue de Poitou, la circulation de vélos dans les squares malgré son interdiction, la réglementation applicable aux fat bikes, le fonctionnement de plusieurs fontaines Wallace actuellement à l'arrêt, ainsi que les difficultés rencontrées rue Michel-Le-Comte avec les dispositifs de fermeture de voie.

Enfin, les participants évoquent également la présence récurrente d'une tente dans le secteur de la rue de Béarn, la situation du cinéma Luminor et la diminution perçue de la musique vivante lors de la Fête de la musique. La possibilité de développer davantage d'espaces dédiés à la musique instrumentale et non amplifiée lors des prochaines éditions est notamment évoquée.

Questions et signalement votés par les conseillers du CQ Marais-Place des Vosges :

Questions

- Quelles suites pour les Groupes de partenariat opérationnel (GPO) ? Les membres du Conseil de quartier indiquent être sans nouvelle des GPO depuis plusieurs mois et souhaitent obtenir un point d'information sur leur activité, les dossiers en cours et leurs perspectives d'évolution.
- Comment intervient l'unité d'assistance aux personnes sans abri sur le territoire de Paris Centre ? Face à plusieurs situations de grande précarité observées dans le quartier, les conseillers demandent des précisions sur les missions de cette unité, ses modalités d'intervention et son articulation avec les autres acteurs de l'accompagnement social.
- Quelles actions la Ville envisage-t-elle pour favoriser la musique vivante lors des prochaines éditions de la Fête de la musique ? Les conseillers constatent une diminution de la présence de formations musicales dans l'espace public. Ils souhaitent savoir quelles mesures pourraient être mises en place afin d'encourager davantage la musique vivante, notamment par le biais de partenariats avec les conservatoires.

Signalements

- L'absence de deux passages piétons rue du Parc-Royal, à hauteur de Fratelli et du square Léopold-Achille, est signalée par plusieurs habitants, notamment au regard des déplacements quotidiens des collégiens du secteur. Il est rappelé que ce sujet est évoqué depuis la rénovation de la rue en 2024.
- Un problème récurrent d'écoulement des eaux est signalé au niveau du 16 rue des Tournelles. L'eau stagnante dans le caniveau favorise la présence de moustiques durant la période estivale.
- Des habitants attirent l'attention sur les nuisances générées par l'activité du restaurant du musée Carnavalet, notamment les odeurs de cuisine ainsi que les nuisances sonores dues à l'organisation régulière de DJ sets en soirée.

Retour sur des signalements précédents

- *Rampe d'accès PMR rue Villehardouin*

Déjà signalée en novembre 2025, celle-ci demeure jugée trop abrupte et insuffisamment sécurisée pour les usagers.

- *Fermeture dominicale de la rue du Parc-Royal*

Les conseillers reviennent sur les difficultés liées à la fermeture dominicale de la rue du Parc-Royal à hauteur de la rue de Turenne (cf. question séance de novembre 2025). Les panneaux de fermeture étant régulièrement déplacés ou retirés, ils souhaitent savoir si une solution plus pérenne pourrait être envisagée afin de sécuriser durablement ce dispositif.

Informations diverses :

- Signalement des nuisances professionnelles via le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (BANP) : [lien vers la page](#).

- Adresse email de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges : marais-vosges@conseil-de-quartier.fr. Les conseillers peuvent transmettre leurs questions et leurs idées à ce courriel.
- Agenda des évènements des Conseils de quartier de Paris Centre : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>